

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation Projet de règlement no 437-53



Aux personnes intéressées, est par la présente donné avis que lors d'une séance tenue le 12 novembre 2019, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro **437-53**, intitulé : **RÈGLEMENT 437-53 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 437 RÉGISSANT LES CONSTRUCTIONS ACCESSOIRES POUR L'USAGE HABITATION UNIFAMILIALE JUMELÉE OU CONTIGUË ET AUTRES DISPOSITIONS DIVERSES.**

Qu'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **10 décembre 2019 à 18h30**, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou son représentant expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer à ce sujet.

- Que le projet de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, situé au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, ainsi que sur le site web de la ville au www.ndip.org. (Vie démocratique/règlementation/projets de règlement).
- Que le projet de règlement numéro **437-53** est soumis à la procédure d'approbation référendaire.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 18 NOVEMBRE 2019.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
